



EDITORIAL



Pierre GARRAUD

UNE CHANCE !

Nous en avons déjà parlé lors de son trentième anniversaire en 2000, notre Parc est déjà vieux ! Il fait partie de la première génération des Parcs naturels, une époque où ceux-ci avaient également été imaginés pour servir de poumon vert aux agglomérations. Le Parc naturel, c'était la contre partie donnée par l'Etat à la grosse perturbation qu'avait été la création du premier barrage réservoir le lac d'Orient.

Les tout premiers PNR datent de 1967. Ils ont été créés dans le sillage des Parcs nationaux qui eux étaient destinés à des espaces plutôt inhabités et ayant une valeur biologique reconnue. Ceux qui les ont fondés ont posé les bases d'une politique novatrice alliant environnement et développement. Ils ont imaginé le développement durable. Ce qui était hier audacieux est repris aujourd'hui dans la plupart des projets de territoire.

Depuis la création de notre Parc, beaucoup d'autres territoires ont obtenu ce label. Ils sont 44 aujourd'hui. C'est un label convoité, une dizaine d'espaces sont aujourd'hui en attente de ce classement et il faut en général de sept à huit ans pour l'obtenir. Aucun ne l'a obtenu en 2005. Un seul devrait l'obtenir en 2006 : les Alpilles sans doute (autour de Salon-de-Provence).

Parmi les Parcs en attente, celui des Ardennes qui porterait à trois le nombre de ceux de notre région (avec la montagne de Reims).

Deux Parcs existent outre mer : Martinique et Guyane, mais le concept intéresse aussi de plus en plus de pays étrangers, nous en reparlerons dans notre prochaine édition.

Les territoires qui bénéficient de la marque PNR sont des territoires ruraux qui doivent se distinguer par leur richesse écologique, par la qualité de leurs paysages. C'est ce qu'attendent les visiteurs, c'est ce qu'espèrent les habitants. Le label Parc est avant tout un label environnemental.

Ils doivent aussi construire et renouveler une charte de qualité, projet territorial fondé sur la protection et la valorisation des patrimoines et l'engagement de tous les partenaires pour une durée de douze ans maintenant. Les examens de passage sont difficiles, un Parc (Marais poitevin) y a même perdu son label et rame pour le réobtenir !

Il est certain que le nombre de Parcs ne peut sans doute pas augmenter indéfiniment sans risque de banalisation, c'est donc une vraie chance d'avoir obtenu cette appellation et nous devons tout mettre en œuvre pour la conserver !

Armande SPILMANN

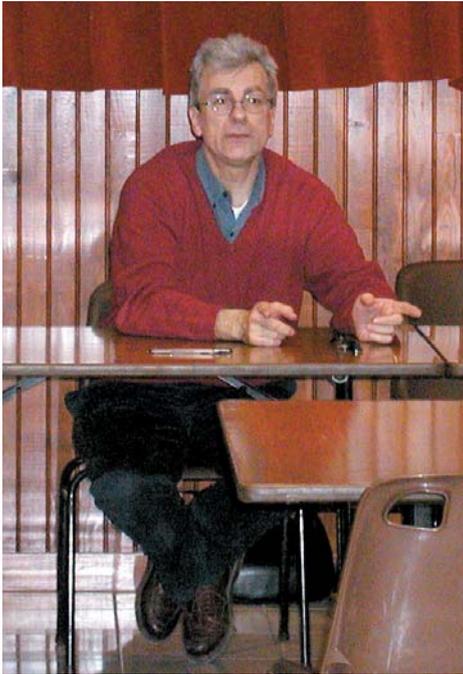
SOMMAIRE

- Éditorial.....p. 1
- Environnement.....p. 2-3
- Patrimoine.....p. 4
- Savez-vous que ?.....p. 5-6
- Actualités du Parc.....p. 6-7
- On a lu.....p. 7
- Animations.....p. 8



Gérard Le Derre

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : CONFÉRENCE DE DOMINIQUE BOURG À MESNIL-SAINT-PÈRE



Le 15 mars dernier, l'association des Amis du Parc, suite à son Assemblée générale, invitait chacun à prendre part au débat sur le développement durable. Dominique Bourg, connu pour ses travaux scientifiques et ses nombreuses interventions, notamment aux côtés de Nicolas Hulot ou d'Hubert Reeves, est professeur à l'UTT de Troyes. Nous donnons ici un bref résumé d'une intervention riche d'enseignements.

INÉGALITÉS ET DÉSÉQUILIBRES

Le monde connaît deux grands déséquilibres: la répartition des richesses planétaires et celui des environnements globaux. A la fin du 18^e siècle, le rapport entre la richesse des différentes zones du globe était inférieur à 1. Ce même rapport est aujourd'hui de 1 à 74. La croissance du produit intérieur brut mondial (PIB) est très rapide (6 000 milliards de dollars en 1950; 43 000 milliards de dollars en 2000). Mais elle est pour moitié le fait de pays émergents comme la Chine, avec pour contrepartie un creusement phénoménal des inégalités.

ENVIRONNEMENT EN DANGER

Depuis toujours, l'action humaine exerce une influence sur l'environnement. Mais la situation actuelle est caractérisée par l'accélération de ces effets. Le réchauffement climatique s'accélère. Il fut de 0,6 degré au 20^e siècle, alors que les variations de températures ne dépassaient pas 0,1 degré par siècle lors des grandes variations antérieures. Entre

2000 et 2005, la température moyenne a cru de 0,2 degré. On assiste donc à une accélération considérable des cycles biogéochimiques. Plusieurs phénomènes en résulteront:

- une augmentation des températures moyennes qui se situerait entre 1,4 degré et 5,8 degrés lors des décennies à venir
- une modification du régime des pluies, avec accentuation des différences régionales
- l'élévation du niveau des mers atteindrait entre 20 cm et 1 m durant le siècle à venir

Les phénomènes climatiques sont plus brutaux. Selon les observations actuelles, les ouragans violents seraient 2 fois plus nombreux, les inondations plus fortes, les périodes de sécheresse plus longues. Ces modifications auront des conséquences géopolitiques (mouvements de population), agronomiques (la modification du cycle du carbone amènera une baisse de rendement, en particulier pour les céréales), sanitaires (explosion et diffusion des pathogènes: virus, bactéries, parasites).

DES MODIFICATIONS DURABLES

Le temps de réponse des systèmes naturels est lent. Les phénomènes en cours affecteront durablement la planète. Ils sont irréversibles. Le taux de concentration des gaz à effet de serre va se stabiliser pour des siècles. L'augmentation constatée de la température des eaux tropicales est durable.

QUELLES RÉPONSES ?

Face à cela, les bonnes volontés individuelles ne suffisent pas. Selon Dominique Bourg, il est possible d'agir sans renoncer au dynamisme économique. Il faudrait dissocier la

création de valeur, de la croissance du flux de marchandises, substituer la vente de services à la vente de biens. Des mesures concrètes y pousseraient: augmentation de la taxe sur l'ensemble des énergies fossiles supérieure à l'évolution du coût de la vie, affectation des sommes collectées à la rénovation du bâti (50 % de l'énergie utilisée en France), répartition de l'habitat et politique de transports en commun. Actuellement, selon Dominique Bourg, aucun des moyens mis en œuvre n'est à la mesure du défi planétaire. « Nous ne parvenons pas à croire ce que nous savons ».

En conclusion d'un débat touchant aux aspects principaux de son exposé, Dominique Bourg tenait à dégager des pistes d'action. Des progrès, pense-t-il, sont enregistrés malgré la faiblesse des pouvoirs politiques, et le travail d'associations doit permettre la prise en compte « d'un socle de reconnaissance des problèmes » largement admis, de façon à associer le plus grand nombre possible d'énergies. Les catastrophes envisagées ne sont peut-être pas encore tout à fait inévitables !

Gérard LE BERRE

Quelques ouvrages de Dominique Bourg

Avec Nicolas Hulot, Robert Barbault, interrogés par Jean-Louis Schlegel, *Pour que la terre reste humaine*, le Seuil, 2001.

Avec Jean-Louis Schlegel, *Parer aux risques de demain. Le principe de précaution*, Le Seuil, 2001.

Quel avenir pour le développement durable ? Le Pommier, 2002.

Le nouvel âge de l'écologie, Descartes et Cie, 2003.

Avec Daniel Boy, *Conférences de citoyens, mode d'emploi : les enjeux de la démocratie participative*, Descartes et Cie, 2005.



RÉSERVE NATURELLE DE LA FORÊT D'ORIENT : INSTALLATION DE RADEAUX À STERNES PIERREGARIN



Un Radeau

Surnommée l'hirondelle de mer à cause de sa queue échancrée, son vol léger et son corps svelte, la Sterne Pierregarin s'apparente plutôt aux mouettes de part ses mœurs et sa préférence pour les milieux aquatiques. De retour d'Afrique noire en avril, elle affectionne les îlots de grève pour y déposer ses 3 ou 4 œufs mimétiques, mais souvent à la merci des prédateurs ou des perturbations humaines (loisirs, exploitation de gravières, piétinement...).

Depuis la création de nos lacs, la Sterne Pierregarin fait partie de ces nouvelles espèces qui ont tout de suite cherché à s'y installer. Pour les aider, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Parc leur

ont confectionné de petits radeaux de 9 m carrés chargés en grève, leur rappelant leur milieu de nidification et les mettant à l'abri des prédateurs terrestres et du marnage des lacs qui submerge de nombreux nids d'avril à juin.

Ce fut un succès immédiat, les oiseaux se posant seulement quelques minutes après l'amarrage des radeaux et une trentaine de couples s'y installèrent dès la première année.

Mais c'était en 1991 et 15 ans après, bien qu'ils soient toujours occupés, les radeaux sont en mauvais état et nous les avons donc remplacés au printemps avec l'équipe du service Littoral du Parc. Les

4 radeaux flambant neuf sont déjà occupés par la colonie de Sternes et 2 d'entre eux ont été placés à proximité d'un îlot permanent, qui sera lui aussi chargé en grève et offrira ainsi aux Sternes Pierregarin un site de nidification le plus naturel possible.

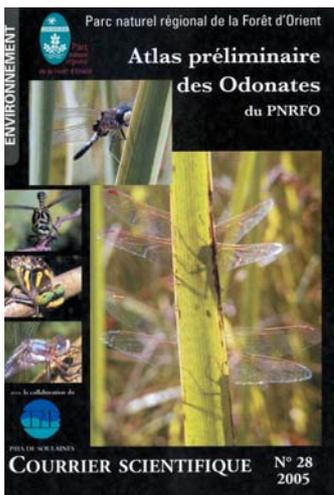
Un de ces radeaux est visible par le public depuis l'observatoire ornithologique du lac d'Orient.

Stéphane GAILLARD
(RNFO)



Sterne Pierregarin (cliché Fabrice Croset)

LES LIBELLULES S'INVITENT AU PARC



Vous les avez sûrement aperçues au détour d'un chemin. Elles, ce sont les libellules. Mais connaissez-vous leur nom? Savez-vous où elles vivent? Pour répondre à ces questions, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient édite son premier "Atlas des Odonates". Il a fallu pas moins de 7 ans pour récolter les données de cet ouvrage, sur 382 sites à travers tout le Parc. 51 espèces de libellules ont été observées durant cette période, dont certaines pour la première fois.

Ce recueil très complet comblera les attentes des néophytes mais aussi des initiés. Il vous familiarisera ou vous perfectionnera dans la reconnaissance de ces petites bestioles volantes, pour savoir où les trouver et à

quelle période de l'année les chercher. Vous y retrouverez les mœurs de chacune, le rôle de l'eau et des milieux aquatiques dans leur cycle de vie. Ce livre vous sensibilisera à l'importance de la conservation des zones humides pour préserver les espèces qui y vivent. Il est disponible gratuitement à la Maison du Parc. Alors, venez vite! Et profitez-en pour admirer l'exposition photo consacrée aux Libellules et Demoiselles.

Renseignements à la Cellule
"Zones humides" au 03 25 40 04 12
ou par courriel : etangs@pnrfo.org

A PROPOS DE COMPOSTAGE

Dans différents numéros de L'Escarboucle (numéros 56 et 61 en particulier), nous avons montré que le compostage était une nécessité de notre société. Nous avons vu qu'il pouvait être pratiqué par les particuliers à moindre frais et qu'il avait beaucoup d'avantages. Pour ceux qui sont vraiment dans l'impossibilité d'une telle réalisation, ils peuvent se procurer du compost directement sur la plateforme de compostage de

Bossancourt, au prix de 10 euros la remorque. Ils auront ce qu'on appelle le « diamant noir », produit qui a une valeur agronomique reconnue et dont des analyses sont faites régulièrement.

Renseignements après du Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (SIEDMTO) au 03 25 41 08 03

LES ABORDS DU LAC D'ORIENT FONT PEAU NEUVE



Les équipements pour les écoles de voiles

Le site de Mesnil-Saint-Père fait l'objet d'une grande campagne de requalification, dont l'inauguration de la Maison des Lacs, le 30 juin prochain, marque une étape importante.

LE PROJET GLOBAL DE REQUALIFICATION

A l'initiative du Conseil général de l'Aube, le site de Mesnil-Saint-Père va être modernisé. En effet, les équipements dédiés aux activités sportives et touristiques étaient devenus inadaptés et les constructions sporadiques ne répondaient pas aux critères de qualité architecturale qui doivent prévaloir dans un Parc naturel régional.

6450 m² seront construits et répartis en quatre pôles :

- l'accueil et l'administration (la Maison des Lacs elle-même),
 - les locaux destinés aux écoles et clubs de voile (déjà opérationnels),
 - une salle sportive et culturelle (située de l'autre côté de la départementale).
- Les travaux, commencés en janvier

2006, devraient s'achever à la fin de l'année),

- des bâtiments d'hébergement et restauration pour les groupes (à l'emplacement de l'actuelle Capitainerie).

Les principaux objectifs de ces nouveaux aménagements sont :

- Mieux répondre aux besoins des utilisateurs en structurant et regroupant l'offre d'activités sportives.
- Renforcer l'attractivité du site.
- Favoriser l'implantation de projets privés dans le domaine du tourisme et des loisirs.

Le coût global de l'opération est évalué à plus de 13 millions d'euros, supportés par le Conseil général de l'Aube (maître d'ouvrage) la Région Champagne-Ardenne, l'Etat et l'Union européenne. Les travaux se dérouleront sur plusieurs années, permettant ainsi de maintenir l'activité touristique.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée, après concours, aux cabinets Axis Architecture (Laurent Thomassin) et Lenoir et associés.

LA MAISON DES LACS

Outre les intérêts touristiques et sportifs certains, la construction de la Maison des Lacs représente un véritable enjeu architectural. Situé en bordure du lac, ce vaste bâtiment a pour ambition de s'intégrer à son environnement. Pour cela, des terrassements importants ont permis d'enterrer en rez-de-plage les locaux des clubs sportifs, de manière à préserver une vue dégagée sur le lac depuis la promenade. Le bois et le verre prédominent, avec un bardage en bois de cèdre et de larges baies vitrées. Conçue pour développer la pratique de la voile et des sports nautiques, elle hébergera les clubs déjà présents sur le site ainsi que la Capitainerie. La salle sportive et culturelle pourra accueillir des stages, notamment en lien avec le Centre sportif de l'Aube.

LE TRAITEMENT DES ABORDS

Le port et l'esplanade bénéficieront eux aussi de réaménagements. De plus, la digue sera renforcée pour être accessible aux promeneurs et offrir une vue panoramique sur le lac et la forêt.

Le long du lac, la priorité sera donnée aux piétons et aux circulations « douces », avec la création d'un mail qui remplacera la route actuelle. Le trafic automobile sera ainsi déplacé en contrebas des parkings, permettant ainsi de l'isoler des bords d'eaux et de l'espace promenade.

La plage, quant à elle, sera recouverte de sable, permettant la mise en place d'animations et de jeux.

Après Mesnil-Saint-Père, les sites de Géraudot et Lusigny-sur-Barse devraient eux aussi faire l'objet de nouveaux aménagements.

Vanessa CHEVALIER

D'après les informations transmises par le Conseil général de l'Aube.



La Maison des Lacs

LA MAISON DE LA FAMILLE DE BRIENNE-LE-CHÂTEAU, VOUS CONNAISSEZ ?

Quand on parle de la Maison de la Famille, il faut entendre deux entités :

- Le Centre social
- Le Service d'Aide à domicile

Avant de développer les activités des différents services, un petit historique s'impose.

Depuis 1968, année de la création de l'Association familiale de Brienne-le-Château, plusieurs événements ont marqué la capacité de cette institution à s'adapter. Ainsi, en 37 années d'existence, d'importantes étapes ont jalonné la vie de cette association avec pour origine la volonté de militants sociaux. La création de cette association est le résultat d'une collaboration entre organismes publics, collectivités locales, salariés, travailleurs sociaux et bien sûr bénévoles sans lesquels la structure n'existerait pas.

1971 : création du Service d'aide à domicile
1976 : création du Centre de soins
1992 : obtention de l'agrément Centre social
1995 : création d'une crèche halte-garderie et d'un service portage de repas
1997 : création du Relais assistantes maternelles
1998 : création du Service famille
2001 : fermeture du centre de soins
2002 : labellisation du Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie
2004 : déménagement de la crèche halte-garderie dans ses nouveaux locaux où elle devient structure multi-accueil. Labellisation du Point Info-Familles

La première entité de la Maison de la Famille est le Centre social. Il a pour objectif de promouvoir des actions sociales, éducatives, culturelles et citoyennes pour un développement riche et durable. Le Centre social c'est donc :

- La structure multi-accueil « Pas à pas » que fréquentent quotidiennement 24 enfants dans ses locaux neufs de la rue Valée.

- Le Relais assistantes maternelles qui couvre un territoire de 46 communes. C'est un lieu d'échanges et d'information pour les assistantes maternelles et les familles. Son objectif est de favoriser la création d'un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil du jeune enfant.



Accompagnement scolaire

- Les services personnes âgées, qui se partagent entre :

- Le CLIC (Centre local d'Information et de Coordination en gérontologie)
- L'animation personnes âgées, dont l'objectif est de rompre l'isolement de la personne, de lui faire bénéficier de services de proximité en milieu rural.

Tout ceci est possible grâce à un minibus qui circule plusieurs fois par semaine. Des sorties et des animations sont également proposées.

- Le portage de repas : 2 véhicules frigorifiques circulent 4 fois par semaine sur les cantons de Chavanges, Brienne, Soulaines, Vendevre et Piney. Soit environ 200 km à chaque tournée.

- Le Service famille qui met en œuvre des projets, des actions favorisant les échanges, les rencontres et les liens parents-enfants.

- Le Point Info-Famille : ce dispositif doit fournir une information complète, actualisée et gratuite sur les services auxquels les familles peuvent avoir accès, localement et au niveau départemental. Ces services sont répertoriés par domaine : la protection maternelle et infantile, les modes d'accueil du jeune enfant, l'adoption, les prestations légales et sociales, la protection de l'enfance, l'adolescence, le parrainage, l'accompagnement à la scolarité et les activités périscolaires, le conseil conjugal et familial, la médiation familiale, la parentalité, le handicap, la perte d'autonomie et les ascendants

- Le Centre social c'est aussi le groupe-ment féminin, le club couture, le club informatique, l'atelier lecture-écriture, le club lecture, les cours de danse de salon. Des permanences sociales sont également assurées par la DIDAMS, la MSA, l'OPAC, la CAF, la CRAM...

La deuxième entité de la Maison de la Famille est le Service d'Aide à domicile qui rayonne sur une vingtaine de communes de Brienne. Celui-ci se partage entre 2 associations : le Service Aide ménagère et le service mandataire.

- Le Service Aide ménagère intervient auprès des personnes âgées ou handicapées.

Le personnel ne se cantonne plus aux tâches ménagères de base. Il intervient de plus en plus dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne : lever, coucher, toilette, prise des repas...

- Le Service mandataire apporte une aide administrative à des employeurs (les usagers) qui peuvent ainsi bénéficier d'exonérations de charges. L'utilisateur signe un contrat de mandat avec l'association qui va gérer la partie administrative du dossier : recrutement d'une salariée, déclaration d'embauche, rédaction du contrat de travail...

La Maison de la Famille avec sa soixantaine de salariées (le personnel est exclusivement féminin) : aides-ménagères, personnel de la crèche, administration, est le premier employeur privé de Brienne-le-Château.

Maison de la Famille
2 rue de Loménie - BP 40
10500 Brienne-le-Château
Tel : 03 25 92 91 91
Fax : 03 25 92 28 93

ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
centresocial.brienne@wanadoo.fr

Raymond DURAND

ACTUALITÉS DU PARC

FINANCEMENT DE LA NOUVELLE CHARTE

Aucun accord n'a encore été trouvé entre le Conseil Général et le Conseil Régional concernant les représentations au Syndicat mixte. Nous ne savons toujours pas si les 200 000 euros annuels supplémentaires proposés par la Région seront finalement attribués au PNRFO.

RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE

La charte sera prochainement examinée par le bureau de la Fédération des Parcs avant d'être soumise le 26 juin prochain à l'examen de la Commission Nationale pour la Protection de la Nature, qui donnera un avis provisoire et proposera sans doute quelques ajustements.

COURRIER SCIENTIFIQUE

Afin d'élargir la diffusion du Courrier scientifique et de mieux le faire connaître, il est prévu de mettre prochainement en ligne sur Internet tous les numéros déjà parus.

COLONNE DE TARANIS

Une opération de fouilles de l'église de Brienne-la-Vieille a été confiée au Centre d'études médiévales Saint-Germain. Outre la fouille archéologique, elle vise à établir des relevés du bâti de l'édifice. C'est la première étape nécessaire en vue de l'extraction de la colonne de Taranis.

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU DER

Conscients de leurs particularités, de leurs points communs et de leur appartenance à une même région, le PNRFO et le Der ont souhaité affirmer leur volonté de travailler ensemble en signant pour deux ans une convention afin de :

- promouvoir en commun leurs territoires respectifs,
- soutenir le projet de vélovoie entre leurs deux territoires,
- participer ensemble à des manifestations et salons,
- mieux faire connaître et valoriser les grands lacs de champagne,
- promouvoir leur territoire auprès des scolaires et des seniors,
- mutualiser les moyens pour effectuer des recherches spécifiques « zones humides ».

SAVEZ-VOUS QUE ?

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT : UNE MARQUE DÉPOSÉE

1983. Le Parc vient d'avoir 10 ans. En se penchant sur les savoir-faire spécifiques à notre territoire, le Parc s'est tout naturellement arrêté sur le travail du bois comme production à valoriser : 20 000 ha de forêt devaient certainement cacher une tradition d'ébénisterie !

Et ce fut en effet le cas : le mobilier en bois dans la vallée de l'Aube est composé de tables, de buffets, d'armoires, de buffets bas, de vaisseliers, de chaises, façonnés et utilisés sur notre territoire au siècle dernier.

Trois artisans se sont montrés intéressés par des reproductions.

Le logotype du Parc, déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle, constitue un label de qualité. Ce label peut être accordé à des animations, productions et activités répondant aux objectifs du Parc. Cette marque est utilisée dans un cadre réglementaire rigoureux afin de respecter les plans et les matériaux locaux.



Aujourd'hui, M. Jean-Marie JOURNET, artisan du Petit Marché Nature, continue à réaliser des « tables-lyres », également appelées « tables de vigneron ». Ce sont des tables, rondes ou ovales, dont la particularité est de pouvoir faire basculer le plateau verticalement. Au total, 8 modèles différents sont fabriqués. Ces modèles sont certifiés par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient : un certificat d'authenticité est délivré, après un contrôle de la pièce et une marque au fer est apposée sous le plateau de chaque table.

Ces modèles sont exposés à la Maison du Parc. Leur promotion est également assurée par le Petit Marché Nature de la Forêt d'Orient, ce qui permet



UN OUTIL D'ANIMATION TERRITORIALE

Depuis 1983, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a travaillé sur la valorisation des produits dans un premier temps. Face au nombre croissant de demandes, cette idée s'est étendue aux savoir-faire et aux prestations de services, dans les domaines touristique ou pédagogique par exemple.

Ainsi, les Parcs disposent désormais d'un outil de valorisation efficace, répondant à de nombreuses demandes : produit, savoir-faire et accueil du Parc naturel régional. Ces trois idées ont été déposées à l'INPI afin de ne pas être utilisées à mauvais escient. La marque Parc naturel régional est donc une marque commerciale au même titre que d'autres.

À l'initiative du Parc ou des producteurs, le Parc, après examen de la requête, décide ou non d'attribuer la marque.

Le renouvellement récent du règlement d'utilisation des marques Parcs - qui tend vers une simplification de la procédure et une meilleure communication vers le public - a été l'occasion de dresser un bilan : 130 opérations de marquage ont été réalisées dans 32 Parcs, ce qui concerne environ 600 entreprises.

de vendre entre 10 et 20 tables par an, toutes tailles confondues.

Aujourd'hui, le Parc conduit une réflexion pour poursuivre sa politique de marquage de produits, aussi bien que de savoir-faire. Il s'agit de donner un coup de pouce à des producteurs ou artisans locaux afin que leur travail soit reconnu et que leurs marchés s'accroissent en bénéficiant des valeurs véhiculées par le Parc.

- Origine: approvisionnement en matières premières locales

- Naturel: matières saines, procédés de fabrication raisonnés, respect de l'environnement

- Artisanal : pas de production de grandes séries, savoir-faire traditionnel

- Authenticité: en rapport avec l'identité du Parc, produits peu communs.

Sylvain DEHUREAUX

Contact:

Jean-Marie JOURNET – Ebéniste
Hameau des Fontaines
10500 PRECY-SAINT-MARTIN
03 25 92 46 94

Sylvain DEHUREAUX

Chargé de mission développement local

03 25 43 81 90

sylvain.dehureaux@pnrfo.org

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES À LUSIGNY

DU 7 AU 9 AVRIL 2006, A LA GRANGE DE LUSIGNY

Un nom un peu barbare pour un moment simple et convivial d'échanges menés à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole. Les aînés ont transmis leur savoir, les plus jeunes ont découvert avec bonheur comment broder, cuisiner, bricoler... que de plaisir partagé pour fabriquer par exemple un simple mirliton en branche de sureau ou un vrai arc de Robin des bois ! Tous les enfants en redemandaient, oubliant pour un temps les jeux électroniques et autres consoles... L'association avait choisi de mener ces échanges sur le thème de l'école à l'aide de photos de groupes à travers les âges. Que du bonheur là aussi de voir les plus âgés retrouver les copains d'enfance sur les photos jaunies et les plus jeunes

s'étonner devant les sabots et autres galoches portés par leurs aînés. Sans compter les histoires de bois à ramasser et de feu à allumer le matin (finalement les enfants aimeraient bien...) ou le terrible bonnet d'âne, signe d'infamie avec lequel on rigolerait bien maintenant !

Armande SPILMANN



BIENVENUE À LA FERME

Au cœur de la Forêt d'Orient, à la sortie du petit village de Champ-sur-Barse, nous avons découvert la Ferme de la Marque : un corps de ferme du XVII^e siècle, chargé d'histoire puisque c'est dans cette ferme que pendant de longues années se pratiquait le marquage des produits fabriqués dans les fonderies proches.

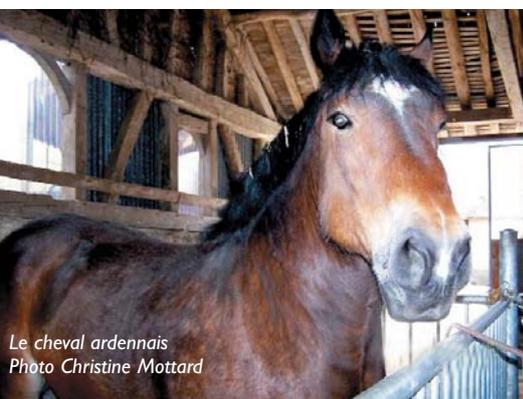
La ferme a aujourd'hui une vocation d'élevage et de production laitière à laquelle s'ajoute depuis quelques années

une fonction d'accueil des groupes scolaires ou des familles. Outre les explications (visite à l'appui) données sur les différentes facettes de leur métier, Claudette et Alain FIGIEL, les actuels propriétaires, font découvrir leurs pensionnaires multiples: vaches, chèvres, moutons, cochons accompagnés bien sûr en cette période de leurs si mignons petits...

Depuis le 10 mai dernier, un superbe cheval ardennais portant le noble nom d'Icare de Lagrange s'est ajouté au cheptel grâce à une mise à disposition faite à la demande du PNRFO par la délégation régionale des haras nationaux. Une visite pour petits et grands que nous vous recommandons à l'approche des grandes vacances.

Armande SPILMANN

Ferme de la Marque - Champ-sur-Barse
Renseignements: tel /fax 03 25 41 47 97
www.fermedelamarque.com



Le cheval ardennais
Photo Christine Mottard

ACTUALITÉS DU PARC

SIGNALÉTIQUE

Tous les panneaux indiquant l'entrée dans le Parc seront donc changés dans quelques temps. La nouvelle création graphique a été confiée à l'entreprise Becard de Dosches.

L'image devra être facilement lisible et identifiable. On devrait y retrouver les symboles du territoire comme la feuille de chêne, l'eau, les oiseaux migrateurs... l'ensemble évoquant la douceur et la sérénité d'un Parc naturel... à découvrir sans doute avant fin 2006.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

L'OTI a édité un nouveau document regroupant toutes les propositions d'animations dans le Parc. Nous vous en joignons un exemplaire.

Autre nouveauté, le Pass Forêt d'Orient: présenté sous forme de « carnet à coupons », il ouvre droit à des réductions ou des cadeaux chez une trentaine de prestataires (musées, restaurateurs, hôteliers...). D'un format maniable, il est disponible à l'Office de tourisme pour 5 euros et reste valable pendant un an après l'achat.

ON A LU

LE PARADIS D'UN HOMME CRÉATIF

Ouvrage qui regroupe et réédite les deux livres écrits par l'Abbé Durand : « Une Manufacture d'art chrétien - La Sainterie de Vendeuvre-sur-Barse » et « Les statues dites de Saint Sulpice à Vendeuvre ».

L'ouvrage reprend in extenso l'œuvre que l'abbé Durand, curé de Villy en Trodes, décédé en 2003, a consacré à l'histoire de la Sainterie de Vendeuvre et à son fondateur Léon Moynet. Il est complété d'une intéressante préface réalisée par l'association « L'Argilière du Thois » dont l'objectif est de conserver et faire vivre la mémoire du patrimoine industriel de Vendeuvre. Complété également de

reproductions de peintures que Jürg Kreienbühl a effectuées en 1975 à l'occasion d'un passage à la Sainterie. Un livre de qualité disponible à l'Office de tourisme et à l'association l'Argilière du Thois.



ANIMATIONS

Si vous aimez la chanson

Ne manquez pas la chorale
« **Tout pour la chanson** »

Samedi 1^{er} juillet à 20h30

A l'église de La Villeneuve-au-Chêne
Entrée libre.



VISITE GUIDÉE ET DÉGUSTATION

Samedi 22 juillet

Découverte de l'église de Longsols

et de L'Escargotière des lacs
Rv 15 h à l'église de Longsols

4 euros avec dégustation.

Pour réserver :

Office de Tourisme - Tél. 03 25 43 38 88

Les Amis du Parc - Tél. 03 25 41 07 83

LES BARRAGES-RÉSEROIRS EXPLIQUÉS

Mardi 25 juillet

Rv 14 h 30 à la Maison du Parc.

Circuit en bus

5 euros sur réservation.

CIRCUIT DES CURIOSITÉS

Lundi 7 août

Autour des ressources naturelles

Jessains, repas à La Rothière,
Brienne-la-Vieille, Piney, Dosches ...

Rv 10 h 00 à la Maison du Parc

8 euros sur réservation.

MARCHER ET DÉCOUVRIR LES PRODUITS DU TERROIR ...

Dimanche 10 septembre - A partir de 11h

Une nouvelle randonnée vous est
proposée cette année : la **balade
gourmande**.

Dans le secteur Lusigny-Courteranges

15 euros sur réservation.

**Cette année, retrouvez le programme de nos animations sur le document commun
édité par l'Office de tourisme intercommunal, dont nous vous joignons un exemplaire.**

RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES ANIMATIONS

Nos animations rencontrent un beau succès en 2006 !

Nous vous remercions d'y participer toujours aussi nombreux !

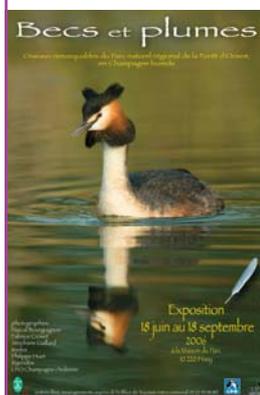


Samedi 13 mai 2006 : randonnée à
Courteranges pour la Semaine du Bois



Mercredi 7 juin 2006 : Spectacle jeune
public avec Pierre Lozère

EXPOSITIONS A LA MAISON DU PARC



« BECS ET PLUMES »

Photographies d'oiseaux
remarquables du PNRFO

Du 18 juin
au 18 septembre

« LIBELULLES ET DEMOISELLES »

Exposition de
photographies
durant tout l'été

Les Amis du Parc ont
maintenant un site Internet !

<http://amisdupnrfo.free.fr>

Celui-ci est encore en
construction, mais vous
pouvez d'ores et déjà
le consulter pour vous tenir
informé de nos activités
et animations à venir !

« FEU ET FLAMMES »

Le nouveau spectacle de Vindovera

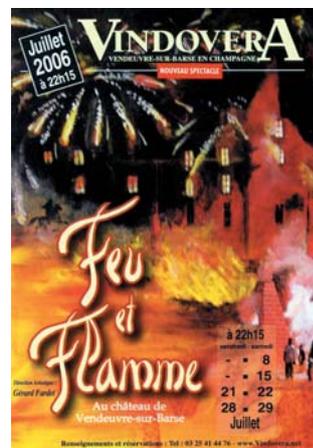
Le nouveau spectacle de l'association Vindovera embrasera
le site du château de Vendeuve les 8, 15, 21, 22, 28
et 29 juillet 2006. Comme chaque année, les acteurs,
chanteurs, figurants, cavaliers et artificiers se mobiliseront
pour vous faire passer
un superbe moment, haut en couleurs.

Pour toute information et réservation :

Association Vindovera

2 rue du Bourgetet - 10140 Vendeuve-sur-Barse

03 25 41 44 76 - www.vindovera.net



J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2006

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de :

“L'ASSOCIATION DES AMIS DU PARC”

et à envoyer sous enveloppe au secrétariat de L'Escarboucle :

La Capitainerie - 10140 MESNIL SAINT PÈRE

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://amisdupnrfo.free.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association
des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre

Comité de rédaction :

A Spilmann

J.-M. Demarson

M. Louis

Y. Peuch

M. Pouyet

A. Joachim

A. Wiczorek

G. Vautrin

M.-P. Framery

Crédit photographique : Association des Amis du Parc
et PNRFO

Commission paritaire 0108 G 87749 - mars 2006 -
ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK
sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est
interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.